

## Jeunesse+Sport dans la tourmente politique

### Ouf, subventions finalement inchangées pour les clubs sportifs



Le printemps 2015 a probablement été le plus chaud depuis la création des relevés météorologiques liés au développement du programme fédéral Jeunesse+Sport. Au printemps, l'Office fédéral du sport (OFSP) a annoncé qu'il lui manquait 17 millions pour assurer les taux de subventionnement usuels, à savoir fr. 1,30 par participant par activité et fr. 7,60 par jour et par jeune participant à un camp sportif. Une réduction quasi immédiate prévoyait de passer à fr. 1.-, respectivement fr. 5,60 à partir du 1<sup>er</sup> août 2015 !

Cette nouvelle était bien entendu très mauvaise pour celles et ceux qui s'engagent dans ce magnifique programme fédéral qui permet de financer les sociétés sportives tout en assurant une qualité de l'encadrement des enfants et jeunes de 5 à 20 ans. Dans le canton de Vaud, près de 75'000 Vaudois prennent part chaque année à une activité sous l'égide de J+S et près de 18'000 participent à un camp sportif déclenchant un subside. Ainsi, les mesures d'économies annoncées par l'OFSP devaient débaucher sur un manque à gagner de près de 1,5 millions de francs pour les clubs vaudois et de fr. 200'000.- pour les camps sportifs.

#### Fortes turbulences

Heureusement, divers milieux se sont mobilisés. Les médias ont rendu publique cette épée de Damoclès suspendue au-dessus du sport associatif. Conseils d'Etat et services des sports des cantons ont alerté les parlementaires fédéraux. A partir de là, de fortes turbulences se sont installées, entre interpellations, motions, prises de position de commissions spécialisées, refus du Conseil fédéral, vote dans un sens puis dans l'autre. De plus, le Conseil fédéral a mis au même moment en consultation trois concepts pour le sport populaire, le sport d'élite et les infrastructures sportives nécessitant près d'un milliard de

francs supplémentaires. Cela rendait la défense de la dotation budgétaire supplémentaire de J+S d'autant plus périlleuse.

#### Victoire à la Pyrrhus ou pas ?

Mais, finalement, le drame annoncé ne s'est pas produit. Les Chambres fédérales ont d'abord accepté d'octroyer à l'OFSP les 17 millions nécessaires au maintien de subventions inchangées en 2015, puis le Conseil fédéral s'est engagé à doter J+S de 20 millions de francs de plus dès 2016 pour faire face à l'augmentation des activités attendues. Si cette dernière décision est validée dans le cadre du vote du budget en décembre à Berne, le taux de subventionnement des

clubs pourra être maintenu à fr. 1,30 et celui des camps à fr. 7,60. Preuve que le monde sportif peut obtenir des résultats quand il se mobilise ! Seuls bémols : l'OFSP devra économiser dans son budget 2015 quatre millions de francs sur les 17 qui lui ont été octroyés et nul ne sait aujourd'hui quelles prestations seront concernées. En outre, il est difficile de savoir si la rallonge du budget de 20 millions rendra plus difficile l'acceptation des conséquences financières (1 milliard de francs !) indispensables à la mise sur pied des trois concepts sportifs actuellement en consultation. Suite au prochain épisode.

Le chef du service EPS  
Nicolas Imhof  
nicolas.imhof@vd.ch

## Fonds du Sport Vaudois

### Le bus à disposition des clubs disparaît

Que d'aventures merveilleuses il aura fait vivre, le mini bus du Fonds du sport vaudois !

A travers la Suisse et aussi à l'étranger, que de kilomètres il aura parcouru sans tomber une seule fois en panne ! Bravant la neige, le vent et la pluie pour amener tout le monde à destination.

Grâce à lui, des centaines de sportives et sportifs de tous niveaux, en sport individuel ou sport collectif, des petits et des grands, des jeunes et des moins jeunes ont pu resserrer les liens qui les unissaient lors de ses voyages. Tous animés par un élan commun, se surpasser pour le sport.

Ses vitres ont tremblé des cris de joie après un retour victorieux en terre vaudoise, mais il a aussi connu les longs silences et les larmes lorsque la défaite était trop lourde à supporter.

Pourtant, tout se terminera cet été, lorsqu'il sera vendu. En effet, les nouvelles exigences pour conduire un véhicule de 14 places deviennent trop contraignantes. Un certificat OACP est exigé pour les détenteurs du permis D ou D1 sous certaines conditions. La Fondation « Fonds du sport vaudois » s'est donc vu contrainte de ne pas conserver ce bus et ne renouvellera pas l'expérience avec un autre véhicule.

Nous espérons que tous les clubs qui ont pu louer le mini bus « à face de renard » du Fonds du sport vaudois garderont de très bons souvenirs de leurs voyages !

## Classes spéciales des gymnases

### Visites médicales pour les élèves sportifs

Les 102 élèves sportifs des classes spéciales du gymnase Auguste Piccard ont la possibilité d'effectuer une visite gratuite dans un centre médical vaudois reconnu par Swiss Olympic (DAL-CHUV et Vidy-Med SA, tous deux à Lausanne). Cette visite a été effectuée en automne pour les élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années et au début de l'année pour les élèves de 1<sup>er</sup>. Cette mesure est financée par le Fonds du sport vaudois et vise à apporter une prestation supplémentaire aux élèves sélectionnés dans cette filière. Le Service de l'éducation physique et du sport, en collaboration avec la direction du gymnase, a posé plusieurs questions à ces jeunes sportifs. Voici ce qui ressort de cette enquête.

1) Est-ce que le jeune sportif avait déjà un suivi médical avant son entrée en classe spéciale ? La réponse montre que près d'un tiers de ces sportifs n'est pas particulièrement suivi par un médecin !

2) Parmi les 36 élèves qui n'avaient pas de suivi médical avant l'entrée au gymnase, combien ont effectué la visite médicale proposée ? 29 élèves parmi les 36 qui n'avaient pas de suivi médical ont modifié leur pratique. Restent sept élèves qui sont sportifs d'élite et qui n'ont toujours pas de suivi médical.

3) Pour les élèves qui ont un suivi médical, qui le paie ? La réponse montre que dans l'immense majorité des cas, c'est la famille qui paie. La fédération sportive (cantonale ou nationale) intervient dans 21% des cas et le club dans près d'un cas sur dix.

4) Est-ce que le jeune sportif effectuerait cette visite si elle était proposée l'année prochaine ? Cette réponse montre qu'il vaut la peine de proposer à nouveau une visite médicale puisque 93.2% des élèves disent vouloir l'effectuer à nouveau.

En conclusion, le bilan de l'opération « visite médicale pour les élèves sportifs des classes spéciales des gymnases » est très positif. La visite a été effectuée par 88 élèves sur les 102 que comptent les classes spéciales. Sur ces 102 élèves sportifs, 36 n'avaient pas de suivi médical avant d'entrer au gymnase. **29 de ces 36 élèves (81%) ont modifié leur pratique** et ont maintenant initié un suivi médical grâce à cette mesure financée par la Fondation « Fonds du sport vaudois ».

## La Maison du sport vaudois ouvre le 1<sup>er</sup> juin 2016

### Réservez votre camp sportif !

Le 1<sup>er</sup> juin 2016, la Maison du sport vaudois (MSVd) ouvrira ses portes à Leysin. Constituée de 70 places en chambres de 2 ou 4 lits toutes dotées de WC, lavabo et douche, elle est destinée prioritairement à accueillir des camps sportifs organisés par des clubs vaudois et des camps sportifs scolaires à des tarifs très intéressants. Une grande majorité des cours Jeunesse+Sport Vaud y sera aussi organisée.



La MSVd est prévue pour accueillir des hôtes en pension complète. La cuisine sera assurée par une entreprise spécialisée dans la restauration collective, avec un accent particulier porté sur les besoins des sportifs.

La Maison disposera aussi d'un grand réfectoire divisible en deux, de salles de théorie et d'une salle de jeu. Elle possédera sa propre salle de sport ainsi qu'un terrain de sport extérieur. Pour les autres infrastructures sportives (salles, patinoire, piscine, ski, tennis, football, etc.), une convention de collaboration est établie avec les infrastructures sportives à disposition dans la station, le plus souvent à proximité immédiate de la MSVd.

Attention : premier arrivé, premier servi ! Rendez-vous sur le site internet de la Maison du sport vaudois qui sera ouvert durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août afin d'effectuer votre réservation :

[www.msvd.ch](http://www.msvd.ch)

## Centre Sport et Santé à Lausanne

### Professionnalisez votre entraînement

A l'instar de grands sportifs internationaux et régionaux, venez découvrir et profiter des prestations du Centre Sport et Santé (CSS) du Sport Universitaire Lausanne, votre partenaire en préparation physique.



Le CSS et ses experts bénéficient des dernières technologies de l'EPFL et études de l'Institut des Sciences du Sport. Ils sont la référence en matière de bilans de condition physique (évaluation de la mobilité musculaire et articulaire, tests cardiovasculaires à l'effort, ...) et le complément idéal pour votre préparation physique (en collaboration avec le préparateur physique et l'entraîneur de votre club).

L'équipe de France de slalom (Grange, Pintureau, Liseroux), la double championne olympique de bobsleigh américaine Elana Taylor, les footballeurs Xavier Margairaz, Adelson Cabral, Arnaud Bühler, le snowboarder Pat Burgener et la skieuse Fanny Smith, la judoka Emilie Amaron et tant d'autres athlètes s'entraînent régulièrement au CSS. Faites comme eux ! Joignez-vous à nous !

Tarif dès fr. 38.- par personne pour un test cardio (exemple de prix pour un groupe de 10 personnes, tarif jeune ou club) ou fr. 63.- par personne pour un bilan complet incluant mobilité, cardio, composition corporelle, ... (exemple de prix pour un groupe de 10 personnes, tarif jeune ou club).

Nous établirons volontiers une offre pour un bilan sur mesure.

Informations sur [www.centresportetsante.ch](http://www.centresportetsante.ch)

## Centre Sport-Etudes Lausanne (CSEL)

### Internat ou externat pour jeunes sportifs

La Fondation « Centre Sport-Etudes Lausanne » est un centre qui permet d'accueillir en internat (logement sur place) des jeunes de tout le canton qui s'entraînent à Lausanne et ne peuvent ou ne souhaitent pas rentrer tous les soirs chez eux, ou des jeunes en externat (suivi scolaire, repas de midi). Le CSEL a pour objectifs de proposer à de jeunes filles et garçons qui se dirigent vers une carrière sportive de haut niveau des conditions propices à l'épanouissement de leur personnalité, à leur réussite aussi bien sportive, scolaire que professionnelle, ainsi que de s'assurer du respect des règles éthiques et des droits fondamentaux des jeunes sportifs. Cette institution a été fondée à l'initiative de la Ville de Lausanne en partenariat avec le Canton de Vaud, la Solidarité Olympique et différentes instances politiques, sportives et économiques. Pour atteindre ces objectifs, la Fondation dispose du Centre Sport-Etudes Lausanne (ci-après CSEL) sis, depuis janvier 2002, dans l'enceinte du Stade olympique de la Pontaise. Jean-Marc Gerber, directeur du CSEL, présente cette structure.



**CENTRE  
SPORT  
ETUDES  
LAUSANNE**

## 4<sup>e</sup> remise des Bourses du Fonds du sport vaudois

### 79 sportifs vaudois soutenus financièrement

La Bourse du Fonds du sport vaudois a pour objectif de soutenir les sportifs d'élite, domiciliés dans le canton de Vaud, qui obtiennent des performances sportives de premier plan au niveau suisse et/ou international. Elle vise à récompenser les efforts que ces athlètes consentent tout au long de l'année pour atteindre le haut niveau dans leur discipline sportive ainsi que pour mettre en valeur leur club vaudois.

Lors de la 4<sup>e</sup> cérémonie de remise des Bourses du Fonds du sport vaudois, qui a eu lieu jeudi 30 avril 2015 dans le cadre du Théâtre Barnabé à Servion, 79 sportifs vaudois en sport individuel (26 femmes et 53 hommes) ont reçu une bourse pour un montant total de 351'500 francs.

Pour avoir droit à une bourse, les athlètes doivent résider dans le canton depuis trois ans au moins et détenir une carte Swiss Olympic élite, bronze, argent ou or. Pour prétendre à une bourse complète (bourse de 3'000 fr. pour la carte élite, 6'000 fr. pour la bronze, 8'000 fr. pour l'argent et 10'000 fr. pour l'or), et c'est la nouveauté depuis cette année 2015, les sportifs doivent également être affiliés à un club vaudois.

Enfin, concernant la bourse relative à la carte élite, elle ne peut être octroyée que trois fois, consécutivement ou non. Une exception est admise pour les disciplines sportives où il n'est possible d'obtenir qu'une carte élite. Dans ce cas, la bourse est reconduite automatiquement pour autant que le sportif réponde aux critères de performance fixés par Swiss Olympic pour l'obtention d'une carte or, argent ou bronze.

Liste des bénéficiaires sur

[www.fsv.ch/actualites.html](http://www.fsv.ch/actualites.html)

#### VD-Sports Info : Combien de jeunes sportifs sont actuellement au CSEL ?

**Jean-Marc Gerber :** Nous avons environ 30 internes qui vivent toute l'année au CSEL. Ces jeunes, qui ont été choisis pour leurs qualités sportives, s'entraînent tous les jours dans la région lausannoise avec leur club ou leur fédération. Ils viennent de tout le canton (Alpes vaudoises, Vallée de Joux, etc...) et d'autres cantons romands. Nous avons également plus de 80 externes qui bénéficient de notre encadrement mais qui ne dorment pas au CSEL.

#### VD-Sports Info : Et combien de sports sont concernés ?

**Jean-Marc Gerber :** Nous collaborons beaucoup avec le football et le hockey sur glace qui disposent d'un encadrement professionnel, puis avec le tennis au travers de l'Association Cantonale Vaudoise, le basketball, la natation, le badminton, la danse, l'athlétisme, etc... Notre partenariat est ouvert à tous les jeunes sportifs qui évoluent dans l'élite nationale.

#### VD-Sports Info : Sont-ils tous scolarisés chez vous ?

**Jean-Marc Gerber :** Non ! Nous ne sommes pas une école ! Notre Centre a pour mission d'être le point central entre l'école, le sport et la famille. Notre rôle est de leur offrir un environnement pour réussir. Concrètement, il s'agit d'un logement, de repas équilibrés, d'un suivi scolaire et pédagogique. Si nous devions scolariser l'ensemble des jeunes dans notre Centre, notre bâtiment devrait être aussi grand qu'une école secondaire...

#### VD-Sports Info : Quels sont les coûts des différentes prestations du CSEL ?

**Jean-Marc Gerber :** Le logement pour les internes est facturé à raison de 550 francs par mois avec petit-déjeuner, ce à quoi se rajoutent les frais de repas (midi et soir). Les externes peuvent également bénéficier des prestations de repas, au prix de 12 francs l'unité.

#### VD-Sports Info : Concrètement, si un jeune du canton veut venir au CSEL, comment doit-il procéder ?

**Jean-Marc Gerber :** Le Centre Sport-Etudes Lausanne ne procède à aucun recrutement de jeunes sportifs en direct. Cette tâche est effectuée par les responsables des clubs partenaires (Lausanne 4 Clubs pour le hockey ou Team Vaud pour le football par exemple). Les responsables prennent ensuite contact avec notre centre. C'est uniquement à partir de ce moment-là que le dossier d'un jeune sportif souhaitant intégrer notre structure peut être étudié. C'est pourquoi nous conseillons à chaque jeune de prendre directement contact avec son entraîneur et/ou responsable, lequel nous transmettra son dossier.

## Imaginez les Jeux olympiques ici !

Le 31 juillet à Kuala Lumpur l'on saura si la candidature valdo-lausannoise aux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver 2020 est choisie par les membres du CIO. Comme il a été dit lors d'une précédente édition de VD-Sports Info, cette candidature doit aussi servir à favoriser la relève sportive et la pratique des sports d'hiver par la population. Il s'agira donc, si le projet est retenu par le CIO, de lancer des programmes de sensibilisation aux sports d'hiver en Suisse, de travailler avec les fédérations cantonales et nationales pour lancer des programmes nouveaux ou donner une orientation « Jeux de la Jeunesse 2020 » à des programmes existants.

Tout ceci, le comité de pilotage, dans lequel sont représentés la Ville et le Canton bien sûr, mais Swiss Olympic et l'OFSPD entre autres, y a déjà réfléchi et a esquissé des pistes qu'il s'agira d'approfondir et de mettre en place dès la fin de cette année, si nous recevions une bonne nouvelle fin juillet. Mais afin d'accélérer le processus et d'intégrer la voix des jeunes dans toutes ces réflexions, la candidature a lancé une initiative innovante.

### Un conseil des jeunes « Lausanne 2020 »

Le 12 mai dernier s'est réuni pour la première fois au Service de l'éducation physique et du sport le « Conseil des Jeunes Lausanne 2020 ». Ce groupe d'une trentaine de jeunes s'est réuni pour réfléchir à trois thématiques précises. La première concerne le programme « Culture et Éducation », le volet éducatif des Jeux demandé par le CIO. Ce groupe est composé de jeunes athlètes romands ayant déjà participé à une édition des Jeux de la Jeunesse et qui connaissent bien ce qui peut fonctionner ou non au sein de ce programme. Le deuxième groupe, nommé « Sport et Relève », est composé d'athlètes d'élite ou de jeunes retraités ayant une bonne connaissance des difficultés que rencontrent les jeunes qui se

destinent à une carrière dans le sport dans notre pays. L'objectif de ce deuxième groupe est de formuler des propositions concrètes pour améliorer le quotidien des athlètes professionnels en devenir. Le troisième groupe, « Buzz en ville et dans le canton », est composé de jeunes faisant partie de Conseils des Jeunes de villes vaudoises. L'objectif est de développer des idées qui feront que les Jeux seront intégrés dans nos communes et nos régions, et que la jeunesse locale se sentira concernée par l'arrivée des Jeux chez nous.

**LAUSANNE 2020**

LE CANTON DE VAUD & LA COMMUNE DE LAUSANNE  
LES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE D'HIVER 2020

Ces premières discussions ont été très fructueuses et le travail réel commencera dès la deuxième partie de l'année, si Lausanne 2020 est choisie par le CIO bien sûr.

### Comment soutenir la candidature ?

Nombreux sont celles et ceux qui nous demandent comment montrer leur soutien à la candidature. Il y a plusieurs moyens de le faire :

- Devenir fan (« liker ») de la page officielle Facebook Lausanne 2020 : [www.facebook.com/lausanne2020](http://www.facebook.com/lausanne2020)
- Nous suivre sur Twitter : [www.twitter.com/lausanne2020](http://www.twitter.com/lausanne2020)
- Signer le « mur virtuel » de la candidature en ligne : [www.lausanne2020.com/wall](http://www.lausanne2020.com/wall)
- Si vous gérez un site internet, insérer une pastille ou une bannière Lausanne 2020 ; toutes les infos sous : [www.lausanne2020.com/like](http://www.lausanne2020.com/like)
- Suivre notre e-bulletin « Objectif 2020 » en vous y inscrivant depuis notre site [www.lausanne2020.com](http://www.lausanne2020.com) (onglet « Soutenez »)
- En parlant de Lausanne 2020 positivement autour de vous !

Merci d'ores et déjà de votre soutien – et croisez les doigts avec nous jusqu'au 31 juillet !

## Règlement d'application de la loi cantonale sur le sport

### Le Canton subventionnera certaines infrastructures sportives

Le Conseil d'Etat a adopté le règlement d'application de la loi cantonale sur l'éducation physique et le sport (RLEPS) votée par le Grand Conseil en décembre 2012. Ce texte fixe notamment les possibilités de subventionnement de l'Etat dans le cadre de la construction d'infrastructures sportives d'importance au minimum régionale.

Reprenant la structure de la loi, le règlement précise le cadre des activités de l'Etat dans les domaines du sport scolaire, de l'application du programme Jeunesse+Sport (formation d'entraîneurs et moniteurs sportifs), de la promotion du sport populaire, de l'appui et du conseil aux communes et associations sportives, de la promotion du sport international (accueil de fédérations, de manifestations, de congrès) et de l'établissement des

normes de construction pour les infrastructures sportives et du contrôle de leur respect. Il entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2015.

Mesure très attendue, le subventionnement des infrastructures sportives – le plus souvent à charge des communes – est précisé. L'Etat pourra prendre en charge jusqu'à 30% des coûts de construction, à raison de 15% d'aide à fonds perdus et 15% de prêt sans intérêt. Lorsqu'elles répondent aux critères fixés, les piscines couvertes, salles triples, patinoires couvertes et autres infrastructures d'importance sont concernées. Pour la plus grande partie de ces objets, la décision de subventionnement reviendra au Grand Conseil.

A la demande d'un certain nombre d'acteurs sportifs, le règlement élargit et uniformise les jours et horaires de

mise à disposition des salles de sport cantonales à l'intention des clubs. Il s'agit essentiellement des salles des gymnases. Il fixe aussi l'obligation d'uniformiser les tarifs de location au niveau cantonal. Enfin, le règlement prévoit que le Département de l'économie et du sport (DECS) doit élaborer et mettre en œuvre un concept cantonal portant sur la relève et le sport d'élite dans le canton, document qui n'existe pas à ce jour et qui fera écho au concept du Conseil fédéral actuellement en consultation sur le même thème.

#### Impressum

Rédaction : SEPS

Mise en page et réalisation : Béatrice Joquier

Impression : Bestprint SA, En Budron 83, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Imprimé sur du papier recyclé FSC